

LA PAUSE MÉRIDienne

Favoriser l'autonomie et évoluer en sécurité

L'aménagement des salles est pensé en alliant deux objectifs : favoriser l'autonomie et permettre à l'enfant d'évoluer en toute sécurité.

Les **différents espaces sont identifiés grâce un affichage spécifique**. Des chartes sont rédigées pour permettre le bon fonctionnement.

Pour **éviter le bruit et l'excitation**, lors de la réflexion sur l'aménagement avec les enfants, une vigilance particulière à la fluidité dans la circulation a été mise en place.



RESPECTER LE RYTHME DE L'ENFANT

Organisation de la pause méridienne

Pour respecter au mieux le rythme de l'enfant et suivre les préconisations de chronobiologistes, il est important de prendre en compte la diminution de vigilance de l'enfant durant la pause méridienne. **Il est nécessaire de créer une «coupure» entre les temps d'enseignements.**



C'est à dire :

- Aménager les espaces,
- Aménager des contextes de vie,
- Prévoir des possibilités de relaxation,
- Prévoir la possibilité de ne rien faire.

Comment ?

En mettant en place différents lieux :

- de rencontre et d'échanges entre copains,
- de lecture,
- de jeux au choix.
- d'activités calmes.

Repas : instaurer 2 services différenciés qui favorisent moins d'agitation et de gaspillage en comparaison du service glissant. Un lieu de restauration aménagé pour ne pas prendre le repas sous pression du temps ou du bruit de fond.

Dans le cadre de sa réflexion sur l'aménagement des temps scolaires et périscolaires de l'enfant, la mairie a organisé, fin 2017, une conférence. Animée par Claire Leconte, chronobiologiste, elle explique que les rythmes biologiques sont les seuls à respecter.

En savoir plus : www.beaufortenanjou.fr (enfance-jeunesse/le temps scolaire...)

